

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5119 - Lundi 11 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

PRIX DU CARBURANT :

Forte hausse de 35% à la pompe



Photo d'illustration

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja : 541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach : 1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge : 4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

Comme annoncé, le gouvernement a publié les arrêtés fixant l'augmentation du prix du carburant ainsi que les mesures d'accompagnement liées à cette forte hausse. Désormais, le litre d'essence à la pompe passe de 750 à 1 000 KMF, tandis que le gasoil passe de 650 à 950 KMF. Un autre arrêté, signé par les ministres des Finances et de l'Économie, prévoit un abattement de 40% sur les droits et taxes à l'importation du riz, de la farine, du sucre, des huiles, de la volaille, du poisson, de la viande et des médicaments, pour une durée de trois mois.

Quelques jours après l'adresse à la nation du président Azali Assoumani, les nouveaux prix à la pompe de l'essence et du

gasoil sont désormais officialisés. Il s'agit d'un ajustement général de 35%. La hausse dépasse les 250 KMF par litre pour l'essence et les 300 KMF pour le gasoil. Le premier arrêté, signé conjointement par les ministres des transports et de l'intérieur, fixe également les nouveaux tarifs du transport en commun sur l'ensemble du territoire. Par exemple, le trajet Moroni-ville est fixé à 350 KMF, celui vers l'aéroport à 600 KMF. Dans la région de Dimani, le tarif est fixé à 1 250 KMF. Pour la région de Hambou, il est de 600 KMF. Les trajets Moroni-Ourovéni, Fomboni et Domba sont également fixés à 1 250 KMF. Bambao ya Hari passe à 450 KMF et Bambao ya Mboini à 500 KMF.

LIRE SUITE PAGE 3

SANTÉ :

Deux jeunes spécialistes rejoignent le CHRI de Hombo

Le Centre hospitalier régional de Hombo (CHRI-Hombo), à Anjouan, poursuit le renforcement de ses services avec l'arrivée de deux jeunes spécialistes comoriens : Dr Abdoukader Abderemane Bashrahil, endocrinologue et Dr Tachrifâ Bacar, pédiatre et néonatalogiste. Leur retour au pays est perçu comme un signal encourageant pour le système de santé comorien.

À travers leurs parcours respectifs, ces deux médecins incarnent une nouvelle génération de professionnels formés à l'étranger qui font le choix de mettre leurs compétences au service de leur pays. Originaire d'Anjouan, Dr Abdoukader Abderemane Bashrahil rejoint le CHRI-Hombo après plusieurs années d'études et de spécialisation. Titulaire d'un doctorat en médecine obtenu à l'Université de Mahajanga à Madagascar, il a ensuite poursuivi

une spécialisation en endocrinologie, diabétologie, nutrition et maladies métaboliques à Dakar, notamment au Centre Hospitalier national de Pikine et à l'Université Cheikh Anta Diop. Son domaine concerne principalement les maladies hormonales et métaboliques telles que le diabète, les troubles de la thyroïde, l'obésité ou encore certains déséquilibres hormonaux. Des pathologies dont la prise en charge devient de plus en plus importante aux Comores.

« J'ai toujours voulu revenir servir mon pays. Les Comores ont besoin de spécialistes capables d'accompagner l'évolution des maladies modernes », explique le jeune médecin. Déjà connu au CHRI-Hombo pour y avoir exercé avant sa spécialisation, Dr Abdoukader Bashrahil rejoint une équipe médicale conduite notamment par le cardiologue Dr Daniel Oiridi.

Autre arrivée remarquable : celle de Dr Tachrifâ Bacar, désormais



intégrée au service de pédiatrie et de néonatalogie de l'hôpital. Après des études de médecine à Antananarivo, où elle obtient son doctorat en 2021, elle poursuit sa

formation à La Réunion avant de décrocher, en 2025, un diplôme d'études spécialisées en pédiatrie. Son expertise couvre notamment la prise en charge des nouveau-nés, des

enfants prématurés, des urgences pédiatriques ainsi que le suivi du développement de l'enfant. « Nos enfants méritent des soins spécialisés de qualité sans être obligés de quitter le pays », souligne-t-elle.

Au CHRI-Hombo, elle rejoint une équipe dirigée par Dr Siradj Ahmed Halidi, avec l'appui de Dr Ali Saïd Oili à l'unité de néonatalogie. Pour plusieurs observateurs du secteur de la santé, le retour de jeunes spécialistes comoriens formés dans des universités et centres hospitaliers de la région constitue un signe encourageant pour l'avenir du système sanitaire national. Dans un contexte où les besoins restent importants, notamment en matière de soins spécialisés, ces retours contribuent progressivement au renforcement des capacités médicales du pays et à une meilleure prise en charge des patients au niveau local.

Younes

REDD+ À MOHÉLI

Les autorités locales mobilisées contre la déforestation

Les responsables du projet REDD+ Mwali ont rencontré, mercredi 6 mai à Bonovo, les autorités du gouvernement de l'île afin de présenter le bilan de cinq années d'activités dans la lutte contre la déforestation. Cette réunion a également permis d'échanger sur les perspectives d'une deuxième phase du projet et sur la mise en place d'un organe de gouvernance chargé de renforcer la coordination des actions environnementales sur l'île.

Les responsables du projet REDD+ Mwali ont tenu, mercredi matin au siège du gouvernement à Bonovo, une réunion de travail avec les autorités de l'île. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des actions engagées depuis plusieurs années pour lutter contre la déforestation et préserver les ressources naturelles de l'île. Prenant la parole, le chef de projet REDD+, Louis Mokhtar, a expliqué que cette réunion visait avant tout à présenter le bilan glo-

bal du projet aux nouvelles autorités locales ainsi qu'aux différentes parties prenantes. « L'objectif était de présenter le bilan du projet REDD+ Mwali, un programme de lutte contre la déforestation sur l'île de Mohéli. Il s'agissait également de revenir sur le mécanisme REDD+ et d'échanger autour d'une éventuelle deuxième phase du projet », a-t-il déclaré.

Selon lui, les discussions ont surtout porté sur les prochaines étapes à programmer afin de renforcer les actions de protection de l'environnement et améliorer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la déforestation. Le chef de projet s'est montré optimiste quant aux résultats attendus de cette rencontre. Il a annoncé qu'un consensus a déjà été trouvé autour de la création d'un organe de gouvernance qui servira de cadre permanent de concertation. « Le premier résultat obtenu aujourd'hui est l'accord de tous sur la création d'un organe de gouvernance à travers lequel nous

pourrons nous réunir régulièrement pour discuter du projet, définir de nouveaux objectifs et préparer la seconde phase », a-t-il souligné.

De son côté, Attoumane Kassimou, président du comité de gestion du Parc national de Mwali (PNM), a rappelé que cette ren-

contre s'inscrit dans une continuité institutionnelle. Il a indiqué que le projet avait été lancé sous l'ancienne équipe du gouvernement et qu'il était donc normal, après cinq années d'exécution, de venir présenter le bilan aux nouvelles autorités. Il a également insisté sur l'importance de l'implication des

autorités locales dans la mise en œuvre des activités futures afin de garantir la réussite du projet et renforcer les efforts de préservation des forêts et de la biodiversité à Mohéli.

Riwad



AFG BANK COMORES (AFG BANK KM)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social
d'un milliard (1.000.000.000) de Francs Comoriens
Siège social : Moroni place de France RCCM n° KM-HAH-01-1981-B14-00176

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'AFG Bank Comores sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE LUNDI 25 MAI 2026 A 13 HEURES

A la salle de conférence Kone DOSSONGUI

Siège Social de l'AFG Bank Comores Place de France à Moroni
Union des Comores à l'Effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- I. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025.
- II. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2025.
- III. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- IV. Affectation du résultat 2025 ;
- V. Approbation de conventions réglementées ;
- VI. Quitus de la gestion des Administrateurs ;
- VII. Renouvellement des mandats des Administrateurs ;
- VIII. Fixation du montant des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs ;
- IX. Présentation et approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration ;
- X. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les documents sociaux relatifs à la tenue de cette Assemblée sont disponibles pour consultation des actionnaires au siège social de l'AFG Bank Comores à l'adresse indiquée, à l'agence de Mutsamudu Anjouan et à l'agence de Fomboni Mohéli.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'AFG Bank Comores

PRIX DU CARBURANT :

Forte hausse de 35% à la pompe

Le second arrêté institue un abattement de 40% sur les droits et taxes à l'importation des produits de première nécessité et des médicaments pour une période de trois mois. Ces arrêtés entreront en vigueur dès ce lundi 11 mai. Toutefois, beaucoup estiment que ces ajustements risquent d'aggraver davantage les conditions de vie des citoyens, malgré la réduction des taxes sur certains produits importés. À chaque

crise mondiale, c'est souvent la population qui en paie le prix. Pour rappel, après le passage du cyclone Kenneth, le gouvernement avait réduit les salaires des fonctionnaires afin, selon lui, d'accompagner la population. Une somme de 10 000 KMF avait été prélevée sur le salaire de chaque fonctionnaire. Cependant, plusieurs citoyens affirment n'avoir jamais vu concrètement l'utilisation de cet argent.

Ce qui étonne aujourd'hui avec cette nouvelle hausse du prix du carburant, c'est qu'au 5 mai 2022, en pleine crise sanitaire liée au coronavirus, le Président avait déjà annoncé une augmentation des prix, notamment ceux des hydrocarbures. Après cette crise, les prix du carburant ont pourtant baissé sur le marché mondial. Mais aux Comores, les tarifs sont restés inchangés jusqu'à aujourd'hui. Durant toutes ces

années, la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) aurait engrangé plusieurs milliards de francs comoriens. Pourtant, selon une source autorisée, la société enregistrerait aujourd'hui un manque à gagner de 3 milliards de KMF par mois. Une situation jugée incompréhensible par certains observateurs. « Comment se fait-il que la SCH affiche un manque à gagner de 3 milliards chaque mois, alors qu'elle est la seule société

importatrice des produits pétroliers dans le pays ? S'agirait-il d'une accumulation des créances de la SONELEC ou d'une explosion des charges de la société ? Nous y reviendrons plus longuement dans nos prochaines éditions.

Nassuf Ben Amad

La hausse des prix des carburants décidée par le gouvernement provoque une vive contestation. Le syndicat des transporteurs Wusukani wa Masiwa a suspendu les transports en commun et les taxis, dénonçant une mesure prise sans concertation et aux lourdes conséquences pour les ménages. Entre colère des consommateurs, inquiétudes sur l'envolée du coût de la vie, la Fédération comorienne des consommateurs (FCC) réclame plus de transparence sur les mécanismes ayant conduit à cette hausse.

HAUSSE DES CARBURANTS :

Les transporteurs observent un arrêt de travail

transporteurs, reprendre la route impliquerait automatiquement une augmentation des tarifs du transport, avec des conséquences directes sur le quotidien des familles. « Nous ne voulons pas être ceux qui achèvent des familles déjà à genoux », expliquent-ils, préférant « la voie de la dignité » en immobilisant leurs véhicules.

Cette décision intervient pourtant quelques jours après les déclarations du président Azali Assoumani, qui avait promis, dans son discours du 3 mai dernier, « d'alléger le panier de la ménagère » et de garantir « une vie stable et épanouie » aux Comoriens. Or, les arrêtés publiés le 9 mai dernier ne prévoient ni compensation sociale ni subvention ciblée pour les ménages les plus vulnérables. Pour plusieurs observateurs, cette hausse crée un décalage entre les engagements annoncés et les mesures finalement appliquées. Dans les marchés et les quartiers populaires, les

inquiétudes grandissent déjà face aux répercussions immédiates sur les prix des transports, des produits alimentaires et des biens de première nécessité. Pour Mariama Soilihi, mère de famille rencontrée à Moroni, la situation devient de plus en plus difficile pour les ménages modestes. « L'État cultive la misère et ne pense pas à ceux qui vivent avec très peu de moyens. Le peuple n'est pas une vache à lait », déplore-t-elle.

De son côté, la Fédération comorienne des consommateurs (FCC) a également réagi à travers un communiqué. Selon l'organisation, les nouvelles hausses estimées entre 29% et 46% selon les produits ont été décidées sans consultation préalable des consommateurs ou des acteurs concernés. Elle redoute que les prix officiels fixés par l'État ne soient pas respectés sur le terrain. Avec les risques de spéculation et les ruptures de stock, l'organisation estime que le litre de gasoil



pourrait être revendu entre 1500 et 2000 KMF au détail dans certaines localités. La FCC juge par ailleurs difficilement applicables les nouveaux tarifs du transport en commun et s'interroge sur la capacité réelle des autorités à assurer le contrôle des prix.

Pour elle, les conséquences toucheront en priorité les populations les plus fragiles : agriculteurs, pêcheurs, travailleurs journaliers ou encore les familles dépendant du pétrole lampant pour la cuisson et

l'éclairage. Face à cette situation, la Fédération réclame davantage de transparence sur les mécanismes ayant conduit à cette hausse, un contrôle effectif des prix sur le marché, l'extension des mesures douanières de soutien ainsi que des dispositifs de protection ciblés pour les ménages vulnérables. Elle appelle les autorités à privilégier la concertation avant toute nouvelle décision tarifaire.

El-Aniou Fatima

HADJ 2026 :

Azali rencontre les pèlerins avant leur départ

À quelques jours de leur départ pour le Hadj, les futurs pèlerins comoriens se sont réunis samedi au foyer des femmes de Moroni pour une rencontre avec le chef de l'État. En présence des autorités religieuses et des responsables du Hadj, plusieurs conseils et messages d'unité ont été adressés aux fidèles, qui ont salué les dispositions mises en place cette année pour mieux encadrer leur pèlerinage.

Dans une ambiance mêlant émotion, recueillement et ferveur religieuse, les futurs pèlerins comoriens ont pris part à une cérémonie de prières organisée au foyer des femmes avant leur départ vers l'Arabie Saoudite. Cette rencontre a rassemblé autorités religieuses, responsables administratifs et futurs hadjjs autour du chef de l'État, venu adresser ses encouragements aux fidèles. Prenant la parole au nom des agences agréées, Choube a salué les efforts engagés dans l'organisation du pèlerinage. «

Depuis sa nomination, le directeur général de l'Agence nationale du Hadj œuvre pour améliorer les relations entre les agences et l'institution », a-t-il déclaré. Selon lui, 28 agences répondent cette année aux exigences du cahier des charges fixé par les autorités compétentes. Le représentant des agences a également mis en avant les efforts d'organisation réalisés simultanément dans toutes les îles afin d'assurer plus d'équité entre les pèlerins.

« Les inscriptions se déroulent au même moment dans les différentes îles afin de garantir les mêmes chances à tous les fidèles », a-t-il expliqué. Il a aussi souligné la sensibilisation menée avant le départ. « Des cours sont diffusés à la télévision et des déplacements sont organisés dans les îles pour rencontrer et accompagner les pèlerins », a-t-il ajouté. Face au chef de l'État, il a également plaidé pour une augmentation du quota accordé aux Comores. De son côté, le directeur général de l'Agence nationale du Hadj, Mohamed Elfatih

Djamalilayli, a rappelé que l'ensemble des équipes mobilisées travaillent au service des pèlerins. « Nous sommes à votre disposition pour faciliter votre pèlerinage, avec le soutien des autorités comoriennes et saoudiennes », a-t-il assuré. Il a également annoncé la distribution prochaine d'un guide pratique destiné aux futurs hadjjs. « Chaque pèlerin recevra un document expliquant étape par étape les différentes démarches et pratiques à accomplir dès l'arrivée sur les terres saintes », a-t-il précisé.

Prenant la parole à son tour, le chef de l'État a invité les futurs pèlerins à profiter de ce voyage spirituel pour prier en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde. « N'oubliez pas d'invoquer Allah pour la paix dans le monde, notamment pour l'Arabie Saoudite qui continue d'assurer l'organisation du Hadj malgré un contexte international tendu », a déclaré le président. Le chef de l'État a également demandé des prières pour les Comores. « Il faut prier pour notre

pays afin qu'il poursuive son chemin vers l'émergence, la stabilité et le développement », a-t-il ajouté. Parmi les futurs pèlerins, les réactions étaient empreintes de satisfaction et de sérénité. Originnaire de Mbadjini, Amina Soilihi, 32 ans, dit avoir été rassurée par les échanges organisés avant le départ. « Cette rencontre nous donne confiance. Nous sentons que des efforts sont faits pour nous accompagner dans

les meilleures conditions », confia-t-elle. À 27 ans, Saïd Ali, lui aussi originaire de Mitsamiouli, se réjouit particulièrement de l'encadrement spirituel proposé cette année. « Nous partons avec davantage de sérénité grâce aux conseils et aux orientations reçus avant le départ », explique-t-il.

Ibnu M. Abdou



TRIBUNE

Crise au Moyen Orient : la population au cœur des préoccupations du Gouvernement

Les tensions internationales observées ces deux derniers mois au Moyen-Orient font peser de nouveaux risques sur l'économie mondiale. Le 28 février 2026, l'escalade militaire survenue au Moyen-Orient a profondément ébranlé les équilibres internationaux. Cette confrontation directe génère de lourdes incertitudes sur la stabilité mondiale ainsi que sur l'économie internationale.

Mon propos n'est pas ici de livrer une analyse géopolitique de cette crise, mais, en ma qualité de Coordinateur de l'action gouvernementale, d'exposer les mesures engagées par le Gouvernement, à la suite de l'allocution du Chef de l'Etat, afin que notre pays puisse traverser, avec lucidité et responsabilité, cette crise socio-économique particulièrement sensible.

Les conséquences de cette dernière n'épargnent aucun État, et les Comores, en raison de notre forte dépendance aux importations, demeurent naturellement exposées à ses répercussions. Une hausse des prix des hydrocarbures est inévitable comme dans la plupart des pays, avec des effets directs sur les transports, les coûts logistiques, les prix des denrées essentielles et, plus largement, sur le pouvoir d'achat des ménages.

La situation du détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite une part significative du pétrole mondial, demeure à cet égard un facteur de vigilance majeure.

« Gouverner, c'est prévoir »

Conscient de ces enjeux, le Gouvernement a réuni, au Secrétariat Général du Gouvernement, plusieurs cadres techniques, des représentants du secteur privé et des acteurs du transport maritime, afin d'anticiper les impacts de cette conjoncture et de préparer une réponse nationale adaptée. Au regard des données disponibles, il est apparu nécessaire de se préparer aux conséquences de cette crise, notamment sur les marchés énergétiques mondiaux.

Ces derniers jours, plusieurs interrogations ont été exprimées dans l'espace public quant aux réponses que l'État entend apporter. Ces préoccupations sont légitimes. Sans être alarmistes, ces dernières ont posé les vraies questions. Questions sur lesquelles les cadres des Ministères clés se sont penchés depuis le mois de mars. Comme dit l'adage, « Gouverner, c'est prévoir ». C'est donc important de rappeler qu'un bon gouvernement ne se contente pas de réagir, il anticipe les problèmes pour mieux les éviter.

Compte tenu de l'inflation mondiale,

plusieurs personnalités publiques évoquent la question d'une revalorisation indiciaire afin de soutenir les ménages. Le débat mérite d'être posé avec sérieux. Encore faut-il en examiner les modalités, le périmètre et la soutenabilité budgétaire.

Faut-il revaloriser l'ensemble de la fonction publique ? Dans quelles formes devons-nous le faire ? Avant de revoir la revalorisation des salaires, nous devons répondre à ces questions cruciales.

Bien que de telles mesures ne soient pas écartées, il est nécessaire de les inscrire dans un plan solide à moyen terme pour en optimiser les impacts et obtenir de meilleurs résultats. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Gouvernement a lancé les travaux d'acquisition d'un nouveau système d'information qui permettra de régler les incohérences et anomalies du système actuel.

Une hausse moyenne de 35%

Comme cela a été dit maintes fois, la hausse des prix des produits des hydrocarbures est inévitable. Sur plusieurs scénarios, le Gouvernement a choisi celui avec le moins d'impact sur les consommateurs mais qui permettra en même temps à la SCH de continuer à assurer l'approvisionnement de nos îles, malgré un manque à gagner de plus de trois (3) milliards de nos francs par cargaison, que le Gouvernement devra supporter.

Ainsi, comme le stipule l'arrêté conjoint portant fixation des prix de vente au détail des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire national, le prix de l'essence passe de 750 kmf à 1000 kmf le litre, soit une hausse de 33%, le prix du Gasoil passe de 650 kmf à 950 kmf le litre, avec une hausse de 46% et pour le pétrole lampant, le prix subventionné par le Gouvernement passe à 450 kmf le litre, soit une hausse de 28%.

Au niveau des transports routiers, le Gouvernement s'est entendu avec le syndicat des chauffeurs (Usukani Wa Masiwa) pour éviter les abus. Et sur les faits, une hausse de 25% est retenue sur tous les trajets et sur l'ensemble du territoire national, et cela en cohérence avec la révision à la hausse des produits pétroliers.

Maintenir l'équilibre entre les autorités et les citoyens

Le Gouvernement comorien n'écarte aucun levier d'action. Suivant les instructions du Chef de l'Etat, des arrêtés ministériels fixent les différentes mesures d'accompagnement de cette crise au bénéfice de la population et des opérateurs économiques.



Toutefois, il est à rappeler que notre priorité immédiate demeure :

- La protection du pouvoir d'achat des ménages, y compris les plus vulnérables;
- La sécurisation des approvisionnements ;
- La prévention des hausses abusives sur les Produits de Première Nécessité (PPN) ;
- Le maintien des grands équilibres économiques du pays.

Ainsi, sur recommandations du Chef de l'Etat, les Ministères de l'Energie, des Finances et de l'Economie ont sorti des arrêtés détaillant les mesures d'accompagnement pour limiter les impacts sur la population, dont :

- La réduction de 40% des droits de douane sur les Produits de Première Nécessité (PPN) tels que le riz ordinaire, la farine, le sucre, les huiles alimentaires, les volailles, les produits carnés et les médicaments représentant un coût d'environ 0,7 Milliards de nos francs ;
- La subvention aux dépenses d'achat du carburant de la SONELEC pour maintenir la stabilité du prix du Kilowattheure (Kwh);
- L'accompagnement des boulangers à amortir les charges de production du pain afin d'éviter une augmentation du prix de la baguette ;
- L'élargissement de l'aide sociale aux ménages vulnérables (le projet Filets sociaux) passant de 40.000 à 60.000 ménages avec un montant total compris entre 3 et 3,2 milliards de francs comoriens ;

Des efforts citoyens par l'administration publique

D'autres efforts citoyens pour maîtriser le train de vie de l'Etat et réduire les

dépenses publiques sont attendus des hauts cadres de la fonction publique :

- Une ponction de 50% sur les indemnités perçus par les hauts responsables d'Etat et la classe dirigeante des sociétés d'état (une loi ou un décret en précisera les modalités) ;
- Une réduction de la dotation du carburant des Ministres et autres cadres de l'administration publique et des sociétés d'état ;
- La stricte limitation des voyages à l'étranger des membres du Gouvernement ;
- La limitation des cérémonies et événements Gouvernementaux dans un environnement restreint au sein des ministères.

Ces efforts citoyens seront déployés pour la protection pouvoir d'achat de la population, surtout les plus vulnérables. Nous devons donner l'exemple à suivre, encadrer et accompagner la population pour empêcher la hausse extravagante des prix et maîtriser ainsi l'inflation.

Avec toutes ces mesures, le Gouvernement va dépenser près de 10,3 milliards en trois (3) mois pour soutenir la population et les opérateurs économiques à faire face à cette crise.

Ces mesures ne sont pas exhaustives. Une cellule de veille sera mise en place pour une période de trois (3) à cinq (5) mois, afin d'assurer un suivi régulier de la situation, et pouvoir adapter ces mesures à toute évolution de la situation internationale et faire des propositions pour alléger les impacts sur la population, soit avec une baisse des prix ou une amélioration des mesures d'accompagnement.

Nour El-Fath Azali
Secrétaire Général du Gouvernement

NATATION :

Hassane Hadji, en constante progression

Au fur et à mesure que les jeux des îles 2027, pointent leur bout de nez, les athlètes comoriens continuent à performer et à s'améliorer au niveau individuel. C'est le cas de Hassane Hadji, le natif d'Itsandra Mdjini, qui a participé récemment au championnat d'Afrique de natation à Alger. Si l'heure n'est pas encore aux médailles, les jeunes nageurs comoriens continuent de progresser sur sa distance de prédilection, le 50m papillon.

La Fédération Comorienne de natation et des sports aquatiques a rapporté une belle performance d'un jeune nageur comorien. « À Oran (Algérie), notre nageur olympique Hassane Hadji a pris part aux séries du 50m papillon lors des 17^e Championnats d'Afrique de Natation organisés par Africa Aquatics. Aligné dans sa nage de spécialité, Hassane a réalisé un chrono de 29''88, terminant à la 28^e place chez les seniors (19 ans et plus) dans une épreuve particulièrement relevée dominée par les meilleurs sprinteurs africains. » Selon la faitière de la natation, la performance du jeune athlète comorien, est due aussi à l'investissement du Comité olympique, qui a placé le

jeune nageur dans un centre de perfectionnement en Thaïlande. « Cette performance confirme la progression constante du nageur comorien après une année complète de préparation au centre World Aquatics de Phuket, en Thaïlande. »

L'objectif pour le jeune nageur, est de parvenir à descendre au minimum au-dessous des 26 secondes pour se rapprocher un peu plus du niveau africain, qui est sous les 25 secondes. « Face à une concurrence de très haut niveau continental, Hassane continue d'acquérir de l'expérience et de représenter fièrement les couleurs nationales sur la scène africaine et internationale. Le niveau de cette édition était particulièrement élevé, avec plusieurs nageurs sous les 25 secondes, démontrant l'intensité de la compétition africaine actuelle. » Issu du

club d'Itsandra Mdjini, Hassane Hadji ne cesse de progresser depuis une année sur sa distance préférée, mais aussi dans le 50 m nage libre, où il était aligné aussi à Oran, lors de ce rendez-vous continental.

Dans un peu plus d'un an, le jeune athlète nageur compte se distinguer lors des jeux des îles aux Comores en plaçant parmi les meilleurs de sa catégorie. Organisée par la Fédération algérienne des sports nautiques, ce championnat d'Afrique a vu la participation de plus de 400 nageurs venus de plusieurs pays du continent « La compétition regroupe près de 450 nageurs issus d'une quarantaine de pays africains. »

Imtiyaz

La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
 Librairie A la Page
 Librairie Nouveautés
 Librairie Au Paradis des livres
 Sawa Prix
 Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
 Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
 Kiosque BUS (Place des banques)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination de Monsieur Karim ATTOUMANI MOHAMED au poste de Directeur Général de Yas Fibre Comores

Le Groupe AXIAN annonce la nomination de Monsieur Karim ATTOUMANI MOHAMED au poste de Directeur Général de Yas Fibre Comores, avec effet au 1er janvier 2026.

Cette nomination marque une étape structurante dans la stratégie de développement du Groupe AXIAN aux Comores, dans un contexte où l'accélération des infrastructures numériques à très haut débit constitue un levier essentiel de la transformation économique, sociale et institutionnelle du pays.

Un profil ancré dans l'écosystème numérique comorien et international

Monsieur Karim ATTOUMANI MOHAMED est une figure reconnue de la gouvernance numérique et des télécommunications, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale. Il capitalise sur près de deux décennies d'expérience au cœur du secteur des TIC aux Comores, avec une trajectoire professionnelle qui combine expertise technique, pilotage réglementaire et leadership stratégique.

Après avoir occupé pendant près de dix ans les fonctions de Directeur de la Régulation, du Juridique, HSE et Data Protection Officer au sein de Yas Comores (TelCo) SA, il a développé une maîtrise approfondie des enjeux de régulation sectorielle, de conformité et de relation avec les pouvoirs publics — des compétences directement mobilisables à la tête d'une entité d'infrastructure.

Au-delà de son ancrage national, Monsieur Karim ATTOUMANI MOHAMED s'est imposé comme un acteur reconnu de la gouvernance de l'Internet à l'échelle mondiale. Il a notamment siégé pendant trois ans au sein du Groupe consultatif multipartite (MAG) du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (IGF) des Nations Unies, en qualité de représentant du secteur privé. Il a également représenté les Comores au sein du Comité Consultatif des Gouvernements (GAC) de l'ICANN pendant près de six ans, participant directement à l'élaboration des politiques mondiales de nommage et d'adressage sur Internet.

En 2025, il a été sélectionné comme Mid-Career Fellow de l'Internet Society — un programme d'excellence dispensé par des institutions de rang mondial, dont l'Oxford Internet Institute, la Lee Kuan Yew School of Public Policy (NUS) et la Ross School of Business (Université du Michigan) — renforçant ainsi ses capacités en prospective digitale, leadership en environnement VUCA et conception de projets à impact.

Une mission au service du développement numérique national

À la tête de Yas Fibre Comores, Monsieur Karim ATTOUMANI MOHAMED aura pour mission de consolider le rôle de la société comme acteur stratégique des infrastructures numériques aux Comores, en poursuivant notamment :

- Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national ;

- L'amélioration de la qualité et de la résilience des réseaux ;
- Le développement de nouveaux usages numériques au bénéfice des ménages, des entreprises et des institutions ;
- Et le renforcement de la souveraineté numérique du pays.

Dans un environnement marqué par des enjeux croissants de partage d'infrastructures, d'attractivité des investissements et de coopération sectorielle, Yas Fibre Comores entend œuvrer dans un esprit de dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes — autorités publiques, régulateur et opérateurs — en plaçant l'intérêt général au cœur de ses décisions.

Cette nomination traduit la volonté du Groupe AXIAN de s'appuyer sur des talents locaux de haut niveau pour conduire son engagement aux Comores, et de contribuer durablement à l'édification d'un écosystème numérique performant, inclusif et souverain.

À propos de Yas Fibre Comores

Yas Fibre Comores est une entité spécialisée dans le développement et la gestion d'infrastructures numériques à très haut débit. Elle œuvre à l'extension, à la modernisation et à la résilience des réseaux de télécommunications aux Comores, au service des opérateurs, des entreprises et des populations.

FAIT DIVERS :

Une opération policière relance le débat sur les libertés individuelles

Une récente opération menée par la police nationale contre des jeunes hommes portant les cheveux longs continue de provoquer de vives réactions. L'affaire, largement commentée sur les réseaux sociaux et dans les milieux culturels, dépasse désormais le simple fait divers. Elle soulève des questions sensibles autour des libertés individuelles, du respect de la dignité humaine et des limites de l'autorité publique.

Au cœur de cette polémique, le témoignage de Houssam Is, administrateur de la compagnie artistique Tche-za. Le jeune homme affirme avoir été victime de violences lors d'une intervention policière survenue le jeudi 6 mai dernier. Selon son récit, des agents lui auraient demandé de retirer son bonnet afin de vérifier la longueur de ses cheveux. Une situation qui aurait rapidement dégénéré. « On m'a arraché mon bonnet avec brutalité. J'ai simplement dit que j'avais eu mal et que je comptais porter plainte. À partir de là, les choses ont empiré », raconte-t-il. Il affirme avoir ensuite été bousculé, insulté puis embarqué de force dans un véhicule de police devant plu-

sieurs témoins, dont son ami Séda Ibrahim Halifa. Conduit au commissariat, Houssam Is explique avoir passé plusieurs heures en garde à vue. Il dit également avoir subi des intimidations de la part de certains agents.

« On m'a dit : "porte plainte et on te fera pire" », rapporte-t-il. Dans un communiqué publié peu après les faits, la compagnie Tche-za a dénoncé une intervention jugée humiliante et injustifiable. Pour cette structure culturelle, le simple fait d'avoir une apparence différente ou un style artistique ne devrait jamais exposer un citoyen à des violences ou à des humiliations publiques. « La culture n'est pas un crime », insiste la compagnie, appelant les autorités à faire toute la lumière sur cette affaire. L'indignation a rapidement gagné des acteurs de la société civile. L'avocat Me Fahmi Saïd Ibrahim estime que ce type d'intervention ne repose sur aucun fondement légal. « Les forces de l'ordre ne sont ni des coiffeurs publics ni une police de l'esthétique », déclare-t-il. Selon lui, contraindre une personne à modifier son apparence constitue une atteinte aux libertés fondamentales, notamment au respect de la vie privée, à la dignité humaine et à

l'intégrité physique. Il rappelle que ces droits sont garantis aussi bien par la Constitution comorienne que par plusieurs conventions internationales ratifiées par les Comores.

L'avocat dénonce également une dérive inquiétante dans certaines pratiques policières ainsi qu'un manque de formation sur les principes de droit. Il rejette par ailleurs les justifications religieuses souvent avancées dans ce type de débat. « Plusieurs traditions rapportent que le prophète Mohammed portait lui-même des cheveux longs », rappelle-t-il. Même inquiétude du côté de la présidente de la Fédération comorienne des consommateurs, Nasrat Mohamed Issa. Pour elle, le rôle des forces de l'ordre doit rester strictement encadré par la loi. « La mission de la police est de garantir la sécurité publique, pas d'humilier des citoyens pour leur apparence », affirme-t-elle. Elle plaide pour davantage de dialogue, de sensibilisation et d'éducation plutôt que des méthodes fondées sur la contrainte.

Face à la polémique, certaines autorités appellent toutefois à replacer le débat dans un contexte plus large. Le ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana, reconnaît les critiques suscitées par cette opération, mais rappelle également l'attache-



Photo d'illustration

ment des Comores à leurs valeurs culturelles et religieuses. « Les Comores ne sont pas un pays sans identité. Nous sommes attachés à des valeurs qui ont toujours façonné notre société », explique-t-il. Selon lui, les libertés individuelles doivent pouvoir s'exercer dans le respect des principes collectifs et des réalités culturelles du pays. Une magistrate adopte cependant une position claire sur le plan juridique : aucune loi en vigueur ne permet aujourd'hui de sanctionner une personne en raison de la longueur de ses cheveux. « En l'état actuel du droit, ces pratiques sont illégales »,

indique-t-elle, rappelant que seul un juge est habilité à apprécier d'éventuelles infractions.

Au-delà du débat sur l'apparence, cette affaire révèle surtout une tension plus profonde entre traditions, modernité et droits individuels. Elle mérite une question : jusqu'où peut-on aller au nom de la préservation des valeurs culturelles ? En tout cas derrière cette affaire de cheveux longs, c'est bien la question des libertés publiques et du rôle des institutions qui se retrouve aujourd'hui au cœur du débat aux Comores.

Mohamed Ali Nasra



UNION DES COMORES

Unité - solidarité - développement



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Financement de la BM : Subvention IDA_E191-KM

Pays : UNION DES COMORES

Projet : Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Titre du Marché : Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Prêt/Crédit/Don No : E191-KM

Appel d'Offres No : 2026-OO3-MOBILIERMIN-UGP-PRRC

Emis le : 11 Mai 2026

Date limite de cet avis : 25 Mai 2026

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de 5,4 Millions de dollars (Don N° E191-KM) de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

Le Projet sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les mobiliers ci-après : Acquisition des mobiliers de bureau pour la salle de conférence du ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de Février 2025 la Banque Mondiale », et ouverte à tous les soumissionnaires intéressés nationaux.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir la demande de cotation (DC) à l'adresse indiquée ci-dessous, et prendre connaissance des documents durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00 (Heure de Moroni).

Les offres (une originale et deux copies) seront remises à l'adresse ci-dessous : au plus tard **le 25 Mai 2026 à 14 heures 00 min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 25 Mai 2026 à 14 heures 00 min (heure locale)**.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre (chèque certifié) d'un montant de : **Cent cinquante mille (150.000) francs comoriens**.

Les offres demeureront valables pendant une **durée de soixante (90) jours** à compter de la date **limite de remise des offres**.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

À l'attention de : **M. SAMIL CHAKIRA**

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrpcomores@gmail.com ; samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Adresse : Moroni, quartier ambassadeur, Enceinte de l'Union des Mecks, entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest.